

M. Charon regarda à l'index et lut : " Jérôme, Folio 4, page 147." Le Folio 4, était couvert de plus de deux lignes de poussière.

—Excusez, M. le juge, ce registre est si couvert de poussière. Il y a plus de dix ans qu'il n'a point été touché.—Jérémie, veuillez enlever la poussière.

Quand le registre eut été épousseté, M. Charon et le juge l'ouvrirent à la page 147.

—Ah ! ah ! s'écria le juge de la Cour des Preuves, ceci est important. " 5 avril 1826..... la femme Coco-Letard..... Deux vieux livres attachés d'une ficelle et étiquetés No. 278..... Et cette note à la marge..... Le véritable nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse St. Martin, le 21 mai 1823. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme de——actuellement décédée."—Mais, M. Charon, ceci est important, bien important. Nous sommes sur les traces des parents de Jérôme et j'espère réussir. Je vais écrire de suite à la paroisse St. Martin—Permettez que je prenne copie de ces notes.

Le juge écrivit sur son portefeuille les entrées du registre.

—Mais, c'est curieux M. Charon, que vous n'ayiez jamais entendu parler des parents du pauvre enfant : et lui-même l'enfant ne prononça-t-il jamais d'autre nom que celui de Jérôme ?

—Jamais.

—Si fait, interposa ici Jérémie ; pardon votre honneur, mais j'ai entendu dire à Gaspard le gardien, qu'il croyait que Jérôme, au lieu de montrer des signes de raison, en montrait au contraire de folie, et qu'il disait " qu'il savait bien son nom et qu'il ne s'appelait pas Jérôme."

—Allez chercher Gaspard, M. Jérémie, lui dit le juge, si M. Charon n'a pas d'objection.

—Certainement.

" Sa mère était Léocadie Mousseau ! " répétait le juge vivement excité et se promenant de long en large dans le parloir, les deux mains derrière le dos. " Léocadie Mousseau...1823.....paroisse St. Martin ! ".....Mais c'est étrange ; j'ai connu cette Léocadie Mousseau ; j'ai de vagues souvenirs ; mais non, ce n'est pas possible ?.....ce serait extraordinaire !...cependant !..

Ici le juge fut interrompu dans ses réflexions par l'arrivée de Jérémie accompagné du gardien Gaspard.

—Si vous me le permettez M. Charon, je désirerais faire quelques questions à M. Gaspard.

—Sans doute, tant qu'il vous plaira, répondit M. Charon en inclinant doucement la tête.

—Vous êtes un des gardiens de l'hospice monsieur ? dit le juge à Gaspard.

—Oui monsieur.

—Que connaissez-vous du petit Jérôme ?